

baignée dans son sang. Toute transportée à la vue de ce spectacle, je me tournai vers la Vierge du Rosaire, et je lui promis de faire publier le fait dans les Annales, si les blessures qu'elle avait reçues dans sa chute ne l'empêchaient pas de continuer à assister aux exercices du catéchisme. En même temps je me suis mis à laver ses plaies avec de l'eau des *Roses Bénites*. Aussitôt son sang s'arrêta et elle s'endormit d'un profond sommeil ; et le lendemain elle retournait au catéchisme. Maintenant on ne voit sur sa figure presque aucune trace des blessures qu'elle a reçues. C'est avec une grande joie que je m'acquitte de ma promesse, en demandant pour ce fait une humble place dans vos Annales. Gloire et reconnaissance à la Vierge du Rosaire: UNE ABONNÉE.

La même abonnée souffrait depuis plusieurs années d'une affection mentale qui la tourmentait presque continuellement. Un jour poussée à bout et comme écrasée par cette peine intérieure, elle promit de faire publier sa guérison dans les Annales du T. S. Rosaire. Aussitôt ses troubles et ses inquiétudes disparurent, et maintenant elle en est complètement délivrée.

SAINT-PROSPER : Mme Victor Cossette, de cette paroisse, ressentait dans le cou un mal qui la faisait beaucoup souffrir. Après s'être fait soigner inutilement par les médecins, elle se recommanda à N.-D. du Rosaire. Elle promit aussi de faire insérer dans les Annales, sa guérison si elle l'obtenait. Elle a été exaucée. C'est là sa déclaration que je crois vraie. O.-H. LACERTE, Ptre., curé.